



Allianz

DEMANDE D'ASSURANCE

Complétez ce bulletin et adresser le à l'agence
Allianz Pau Verdun 17 Allée Lamartine 64000 Pau

Nom et Prénom du responsable légal
(si le porteur est mineur):

Date de naissance: -----

Nom et Prénom du porteur :

Date de naissance: -----

Adresse : -----

Téléphone : -----

Mail : -----

Date d'activation du matériel: -----

Marque de votre appareil: -----

Modèle: -----

Numéro de série: -----

Nos Options et nos Tarifs annuels

Pour une prothèse auditive :

- **Option 1 : 155€**
Garantie pour 1 prothèse auditive

- **Option 2 : 218€**
Garantie pour 1 prothèse auditive + ses accessoires + HF

Pour deux prothèses auditives:

- **Option 3 : 185€**
Garantie pour 2 prothèses auditives

- **Option 4 : 248€**
Garantie pour 2 prothèses auditives + ses accessoires + HF

Je choisis l'Option : -----

Je choisis le paiement annuel par chèque à l'ordre de Allianz Pau Verdun .

Je choisis le paiement semestriel par chèque à l'ordre de Allianz Pau Verdun.

Je choisis le paiement mensuel sans frais, je joins un RIB.

Je demande la souscription dès réception de ce formulaire à l'agence ALLIANZ PAU VERDUN

Fait à : ----- Le: -----

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésions. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'agence Allianz Pau Verdun. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communications des informations vous concernant, veuillez vous adresser à pau.verdun@allianz.fr

PAU VERDUN

L'assureur de vos Prothèses
Auditives



ALLIANZ a conçu un contrat adapté aux spécificités de votre aide auditive

Allianz Pau Verdun c'est :

→ 30 ans d'expérience dans l'assurance des Prothèses Auditives.

→ 99% des sinistres pris en charge.

→ Un savoir-faire reconnu par les audioprothésistes.

→ L'assurance reconnue par les fabricants et les associations de malentendants en France.

Le matériel que nous garantissons:

(selon l'option choisie)

- La prothèse auditive et ses accessoires
- Le micro HF

Le contrat ALLIANZ garantit votre matériel pour :

Les dommages matériels résultant :

- Du vol
- De la cause accidentelle
- D'un incendie
- De la perte de votre appareil.

En cas de sinistre vous n'avez aucune avance de frais (Tiers Payant)

Le paiement se fait directement au laboratoire

Contrat sans Franchise. Contrat sans Vétusté.

Si votre prothèse auditive est activé depuis plus de 30 jours, veuillez nous fournir une attestation sur l'honneur garantissant le bon fonctionnement de celle-ci + photos de (ou des) l'appareil(s).

CONTACTEZ-NOUS



05.59.27.81.30

pau.verdun@allianz.fr



ALLIANZ PAU VERDUN
17 Allée Lamartine
64000 Pau



www.assuranceimplantcochleaire.com